

Image not found or type unknown



Succesion en cas de décès des parents

Par **lili**, le **08/08/2010** à **17:39**

Bonjour,
Etant prévoyante, je me renseigne sur l'avenir de mes enfants en cas de décès prématuré des 2 parents.
En effet qui gèrera leur patrimoine jusqu'à leur majorité et comment être sûre que personne n'abuse de leurs biens?
Merci d'avance pour tous vos renseignements.